

Val d'Amboise *info*

CC-VALDAMBOISE.FR

MUTUALISATION

Un service public équitable et de qualité



INSTANTANÉS

20 MARS



DYNAMISME RURAL. Val d'Amboise signe un « contrat de ruralité » avec l'État, la Région Centre – Val de Loire et le Département. Ce contrat pluriannuel (2017-2020) prévoit des financements pour la mise en œuvre du projet de territoire, tout en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs locaux. Il intègre les projets de plusieurs communes (Amboise, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre et Noizay) engagées pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire.

ÉCO LOGIS. Les membres du panel citoyen associé à la réflexion autour de l'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET) de Val d'Amboise visitent l'éco quartier de Monconseil, à Tours nord, guidés par les consultants du bureau d'études Intermezzo.

Plus d'infos : rendez-vous sur le site www.planclimat.cc-valdamboise.fr/public/

MONA LISA. Les rencontres des chorales scolaires du Val d'Amboise réunissent cinq établissements et plus de 300 enfants et leurs familles au centre socio culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron. Cette 13^{ème} édition innove en présentant un conte musical, « Le secret de la Joconde », qui réunit sur scène tous les écoliers.

1ER AVRIL



28-29 AVRIL



13 MAI



ÉNERGIES POSITIVES. Le premier forum énergie et habitat du Val d'Amboise invite les habitants à rencontrer les artisans locaux et les organismes spécialisés dans la maîtrise de l'énergie et dans l'éco-rénovation. Moment fort de cette journée, le concert de Teddy Savic mobilise toutes les énergies : c'est le public, en selle sur des vélos générateurs, qui produit en effet l'électricité nécessaire au système de sonorisation !

1ER JUIN



23 MAI

EFFET DE SERRE. Le bureau d'études Intermezzo intervient également auprès des scolaires. Ici, les élèves de l'école des 2 Aires, à Souvigny-de-Touraine, expérimentent l'effet de serre, responsable de l'élévation de la température à la surface de la Terre.

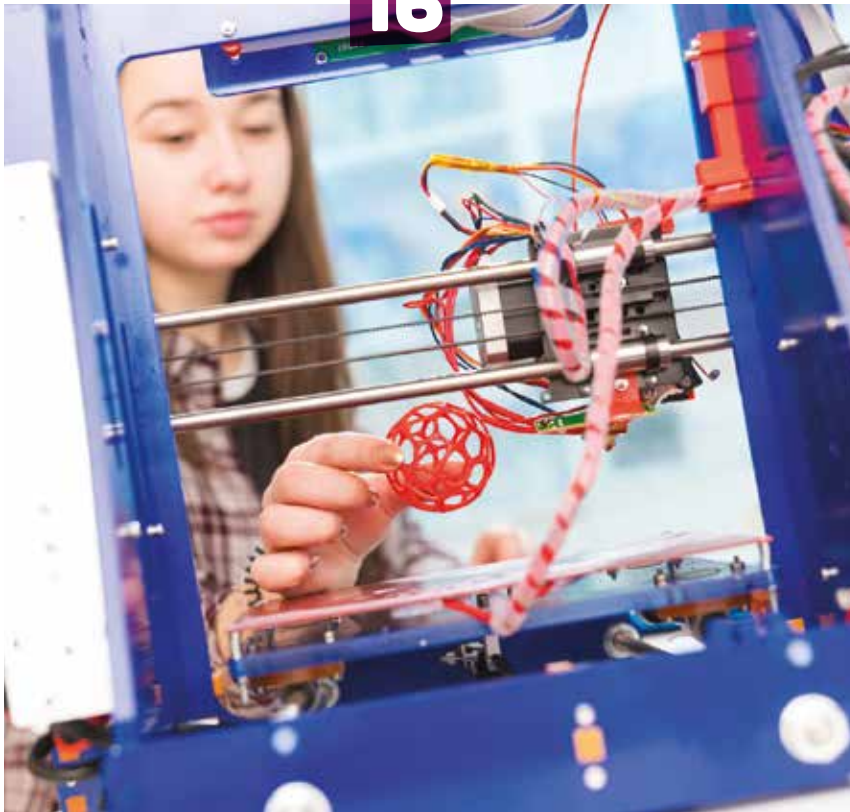
AFRIQUE. L'association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine (ASHAJ) organise la 8^{ème} édition du « Bouquet de Malétrenne ». Parmi les associations invitées, la troupe de percussions et de danse Doum Doum Ba fait la démonstration d'une pure énergie !

FRAGILE. Dans le cadre de l'inventaire des zones humides du territoire, une visite de terrain est organisée à Pocé-sur-Cisse, commune engagée pour promouvoir la gestion respectueuse de ces milieux.
Plus d'infos : lire l'article consacré à ce sujet, en page 14

19 MAI



16



SUR LE WEB

Prolongez la lecture sur le nouveau site

- Plus complet
- Plus pratique
- Plus réactif !

cc-valdamboise.fr

11



6

DANS L'ACTU

7-9

ÉCLAIRAGE

Un service public équitable et de qualité

10

SERVICE COMPRIS

Bul'de Mômes continue son chemin

11-14

ENVIRONNEMENT

15

SERVICE COMPRIS

La Région lance 2 appels à projets

16-17

EN MOUVEMENT

Rendre le numérique accessible à tous les publics

18-19

LE PLEIN D'AVENIR

Passage de témoin au conseil des jeunes

20

CULTURE(S)

Festival Les Courants

21

PRENEZ DATE !

22

GENS D'ICI

Les fruits d'une reconversion

23

SERVICE COMPRIS

Contacts



Magazine de la communauté de communes du Val d'Amboise
Été 2017 - N°53

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la communauté de communes du Val d'Amboise - **Communauté de communes du Val d'Amboise** : Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes, Saint-Régie, Souvigny-de-Touraine - **Adresse postale** : BP 308 - 37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél. : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site Internet : cc-valdamboise.fr - **Directeur de la publication** : Claude Verne - **Rédactrice en chef** : Sandra Lagedamon - **Mise en page** : S. Lagedamon - **Rédaction** : S. Lagedamon, Stéphane Delbarre, service collecte - **Photos et illustrations** : Val d'Amboise, Alain Canon - Région Centre - Val de Loire, Ville d'Amboise, Lucie Lunaud, Greg Lofé, Eco Mobilier, SEPANT, Valentin Campagnie, Christine Quinet, Fotolia.com - **Impression** : Numériscan - **Distribution** : Adrexo, communes - **Tirage** : 13 400 exemplaires - **ISSN** : 1953-0765 - **Maquette et conception éditoriale** : Antoine Burbard (Ubik), Hervé Poudret (Mille et une) - **Régie publicitaire** : Sogepress (02 47 20 40 00)



Faire face aux défis qui sont les nôtres



Mesdames, Messieurs,
Chers habitants du Val d'Amboise,

Nous sortons tout juste d'un an de campagne électorale permanente avec pour enjeux les élections présidentielle puis législatives. Aujourd'hui que ces scrutins ont eu lieu, nous ne pouvons que demander de la stabilité (en matière de réformes territoriales et fiscales), de la souplesse (pour adapter les textes à nos territoires et à nos réalités de terrain) et une

oreille attentive à la ruralité et aux moyens de la faire perdurer sur le temps long.

Pour ce qui nous concerne directement, l'une des actualités est la mutualisation des services : travailler ensemble pour davantage d'efficacité et mettre nos moyens en commun pour les partager. Nous avons donc travaillé sur un schéma de mutualisation, validé par le conseil communautaire et la majorité des conseils municipaux. Ce schéma se traduit aussitôt par la mise en commun de services, le premier créé étant celui des finances (en commun Val d'Amboise et Ville d'Amboise). D'autres suivront d'ici la fin de l'année : l'informatique, la voirie... Cette organisation nous permettra de faire face aux défis qui seront les nôtres ces prochaines années, tout en gérant les deniers publics avec parcimonie.

« Des avancées en matière de transition énergétique »

Ce printemps aura été marqué par des avancées en matière de transition énergétique et de développement durable : la construction du PLUI et du PCAET se poursuivent, tandis que nous avons organisé à Amboise le premier forum « habitat et énergie ». Autre première : l'organisation d'un forum de l'économie sociale et solidaire qui est un pan essentiel de notre économie locale sous ses multiples formes (associations, mutuelles, coopératives...) et dont le développement est porteur d'emplois nombreux. C'est aussi à ce titre que nous sommes préoccupés par la situation de l'association Bul'de Mômes, dont le cœur de projet est de rendre service aux familles en animant les temps périscolaires et extrascolaires. Je rappelle ici que, contrairement à certains propos malveillants, l'état financier de l'association au 1^{er} janvier 2017 n'est aucunement le fait de la Communauté de communes ou de ses communes membres.

Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture de ce Val d'Amboise Info.
Bien sincèrement à vous,

Claude Verne,
Président du Val d'Amboise

À SUIVRE

22 juin

Conseil communautaire

A partir de 19h au centre socio culturel de Nazelles-Négron. Accès libre. La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite

Plus d'infos : 02 47 23 47 44

29 juin

Réunion publique Diagnostic Plan climat

Les travaux relatifs à l'élaboration du Plan climat air énergie territorial (PCAET) sont en cours. Pour informer les habitants de leur avancée, une réunion publique d'information intitulée « PCAET, quelle réalité pour Val d'Amboise » est organisée le 29 juin 2017 à 18h au foyer rural de Saint-Ouen-les-Vignes, 14 place de l'Eglise.

Plus d'infos : suivez l'actu du PCAET sur le site www.planclimat.cc-valdamboise.fr/public/

Chaque jeudi

Atelier de quartier bricolage

Val d'Amboise et les Compagnons Bâtisseurs Centre – Val de Loire proposent depuis début juin des ateliers de quartier pour se former aux techniques de rénovation de l'habitat. Le local est installé dans le jardin de la Résidence habitat jeunes de l'ASHAJ, 14 allée de Malétrenne à Amboise. Les ateliers ont lieu chaque jeudi de 14h à 16h30 et proposent des animations collectives, des conseils techniques, du prêt de matériel. Ils sont ouverts à tous et gratuits. Venez vous initier au bricolage, aux économies d'énergie, à la rénovation de l'habitat, ou simplement échanger autour d'un café.

Plus d'infos : contacter l'animateur 06 42 12 14 88 / m.vautier@compagnonsbatisseurs.eu

EN BREF

Chantiers d'auto-réhabilitation

Val d'Amboise souhaite rendre possible la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat dans les foyers précaires, ou non éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Pour ce faire, la communauté de communes a missionné les Compagnons Bâtisseurs Centre - Val de Loire pour reprendre contact avec les habitants dont les projets (une centaine) n'avaient pas pu recevoir d'aides dans le cadre du programme 1.2.3. CHEZ VOUS, mené de 2013 à 2016.

A compter de cet été, l'animateur du Bricobus, atelier de bricolage itinérant, proposera ainsi aux propriétaires privés des conseils, de l'aide (prêt de matériel, achat de matériaux à bas prix) et un coup de main pour les travaux. Pour bénéficier du dispositif, il faut adhérer à l'association (5 €) et s'engager à régler 10 % des matériaux mis en œuvre (dans la limite de 90 €).

+ d'infos :

Contactez l'animateur du Bricobus au 06 73 52 27 25 / d.herisson@compagnonsbatisseurs.eu

Nouvelle piscine

La CCVA entre dans la phase projet du futur centre aquatique du Val d'Amboise.

Le concours d'architecte est en cours, et les premières esquisses sont attendues dans les prochaines semaines, avant que la communauté de communes retienne l'un des candidats.

L'année 2018 sera celle du début du chantier, au cœur de la cité scolaire d'Amboise, sur le site de l'ancien stade des 5 Tourangeaux, avec l'ambition d'une ouverture début 2020.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Energie collective

Lauréate de l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », la CCVA agit pour sensibiliser aux éco-gestes et pour encourager les habitants à entreprendre des travaux d'amélioration énergétique de leurs logements. Pour la troisième année consécutive, elle a confié à l'Agence locale de l'énergie la mission de coordonner un programme d'actions

(balades thermographiques, visites de sites, ateliers thématiques, permanences...) dans le cadre de l'opération « énergie collective ». Association, habitant, ou structure participative (comité de quartier par exemple) vous pouvez contacter la conseillère info énergie de l'ALE 37 pour participer à des actions de sensibilisation près de chez vous.

+ d'infos : 02 47 60 90 70

www.cc-valdamboise.fr/habiter/habitat-logement

LE MOT

Pouah !

Durant le week-end du 1^{er} avril, les habitants de la commune de Mosnes ont cru à une mauvaise blague en tirant de l'eau au robinet. Suite à un problème technique, celle-ci sentait en effet fortement le chlore, mais elle demeurait potable, c'est à dire propre à la consommation... L'entreprise qui gère le service d'eau potable à Mosnes, est rapidement intervenue afin de corriger la défaillance de la pompe de chloration, et le traitement est vite redevenu conforme. Des purges ont également été réalisées pour évacuer les résidus d'eau excessivement chlorée. Malgré cela, le retour à la normale n'a pu avoir lieu que dans la journée du mercredi 5 avril (après le renouvellement de l'eau stockée dans le château d'eau).



LE CHIFFRE

118 642

C'est, en euros, le montant de la dotation de solidarité communautaire versée par la communauté de communes du Val d'Amboise à ses communes membres en 2017. Son montant varie de 5 055 € à 38 176 € selon les situations : il tient compte du nombre d'habitants, des taux de fiscalité et de la présence d'équipements utiles à tous. En 2018, la DSC reversée aux communes atteindra 188 425 €.

VERBATIM

« Cette économie est complémentaire, elle est une troisième voie entre l'économie libérale et le secteur public. Ses multiples formes hybrides correspondent particulièrement bien à notre époque et à ses complexités. »

Claude Verne

lors du premier forum de l'ESS, le 16 mai 2017.



MUTUALISATION

Un service public équitables et de qualité

La mutualisation illustrée par Grégory Lofé, de l'Atelier Pop à Tours

Le schéma de mutualisation entre la communauté de communes du Val d'Amboise et ses communes membres a été approuvé par le conseil communautaire le 23 janvier, avant d'être soumis aux conseils municipaux des 14 communes du territoire, dont la majorité a émis un avis favorable.

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 a rendu obligatoire la réalisation d'un « schéma de mutualisation des services » entre les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et leurs communes membres. Dans l'esprit, le législateur entendait ainsi favoriser la mise en commun de moyens entre les collectivités, dans l'objectif d'améliorer l'efficacité des services publics. En pratique, les communautés ont été tenues, à partir de 2014, de réaliser avec leurs communes membres un schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre durant la mandature actuelle. Pour s'y préparer, les élus des communes

des ex. communautés de communes Val d'Amboise et des Deux Rives avaient engagé dès 2010, dans le cadre de « Profusion », un travail de réflexion pour faire l'état des lieux des pratiques de mutualisation existantes, et dégager des pistes d'amélioration pour les années à venir, formalisées dans un projet de territoire élargi à 14 communes (le périmètre de l'actuelle communauté de communes du Val d'Amboise après la fusion opérée le 1^{er} janvier 2014).

Le projet de mutualisation des services, qui en est le prolongement, intervient dans un contexte à la fois difficile et favorable pour la communauté de communes. En 2015-2016, afin ➔

Anticiper afin de pas subir une réorganisation imposée

d'harmoniser ses statuts, Val d'Amboise a en effet pris de nouvelles compétences : enfance jeunesse, eau potable, auberge de jeunesse, plan local d'urbanisme intercommunal, instruction des actes d'urbanisme pour la totalité de son territoire... Le transfert de compétences accompagné du transfert des moyens correspondants aurait constitué le plus sûr chemin vers l'efficacité et l'efficience de l'action publique locale, mais il ne peut se faire ni dans tous les domaines... ni à marche forcée. Les services dits « supports » de la communauté de communes ont donc vu leur charge de travail s'accroître sans voir s'opérer de transfert de personnel, et ont été fortement bousculés et désorganisés. L'attente d'une mutualisation est donc forte pour les agents de ces services.

Une forme nouvelle et innovante d'organisation

Cette volonté de travailler ensemble pour répondre aux besoins des habitants du territoire, et de le faire dans un rapport égalitaire entre les collectivités, est l'un des fondements du projet de mandat. Elle répond également à une stratégie financière

nécessaire pour assainir les budgets, retrouver des marges d'investissement et faire face à la baisse continue des dotations de l'Etat sans augmenter la fiscalité.

Par ailleurs, la mise en place de la mutualisation des services doit répondre aux défis futurs de l'administration, qui devra savoir s'adapter à des demandes aux enjeux complexes, notamment :

- la recherche d'unicité et de transversalité dans les pratiques administratives des services municipaux et intercommunaux, la limitation des dépenses de personnel,
 - la mise en place de services répondant aux attentes de plus en plus fortes des citoyens en termes de proximité et de qualité de service public,
 - la prise de compétences nouvelles, sans surcoût pour la communauté de communes.
- Enfin et surtout, cette démarche doit permettre à la communauté de communes de se mettre en ordre de marche, pour répondre à la réalisation de son projet de territoire, tout en appréhendant au mieux les évolutions législatives. Le schéma de mutualisation des services, loin d'être gravé dans le marbre, est donc un document évolutif dont la mise en œuvre fera l'objet d'une évaluation et d'un rapport annuels, ainsi que d'une communication régulière. ■

Intercommunalité et mutualisation doivent être utilisées comme des outils complémentaires

Une démarche partagée

Le comité de pilotage, réunissant le Président de Val d'Amboise, les représentants élus des communes, et les représentants administratifs et techniques de la communauté de communes et des communes, a retenu 5 secteurs d'étude pour faire l'objet du diagnostic de mutualisation : les ressources humaines, la comptabilité, l'informatique, le service juridique-marchés, et les services techniques. Un pilote (directeurs généraux des services de Val d'Amboise, Amboise, Nazelles-Négron, et directeur des services techniques d'Amboise) par thématique a réalisé les enquêtes, analysé les données recueillies et animé le groupe de travail (composé de techniciens, élus, experts...) afférent à sa thématique.

Afin de partager analyses, difficultés, conclusions et orientations, ces pilotes se sont réunis en comité technique au fur et à mesure de leurs avancées.

Le rapport de mutualisation est donc une coproduction de ces différents pilotes.

Le projet de mutualisation des services

Diagnostics réalisés dans l'ensemble des communes et la CCVA pour les services informatique, juridique-marchés, techniques.

SERVICE INFORMATIQUE



5 agents
représentant
3,3 équivalents
temps plein

ÉTAPE 1

- ➔ Création d'un service informatique mutualisé sur le périmètre Amboise, Nazelles-Négron et CCVA avec 4 agents à temps plein.
- ➔ Financement d'un véhicule de service.

- ➔ Groupements de commandes (logiciels, maintenance, parc informatique).

À SUIVRE

- ➔ Questionnement sur la gestion du parc informatique des écoles des autres communes.

JURIDIQUE & MARCHÉS



4 agents
représentant
3,6 équivalents
temps plein

ÉTAPE 1

- ➔ Création d'un service commun CCVA-Amboise avec 4 agents à temps plein.

SERVICES TECHNIQUES



125 agents
dont **56,18 %**
à Amboise

ÉTAPE 1

- ➔ Groupements de commandes.
- ➔ Création d'un service commun CCVA-Amboise par secteurs prioritaires (voirie, éclairage public...).

À SUIVRE

- ➔ Service commun CCVA-Amboise.
- ➔ Création d'une plateforme technique ouverte aux communes (prestations et prêt de matériel).

Diagnostics à Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse, Amboise et la CCVA pour les ressources humaines [et les finances, lire page suivante].

RESSOURCES HUMAINES



11 agents
représentant
9,2 équivalents
temps plein

ÉTAPE 1

- ➔ Création d'une culture commune (logiciel et travail communs, comité de DRH).

À SUIVRE

- ➔ Mise en place d'un comité d'harmonisation des RH en vue de la création d'un service commun.

Le service commun finances



© Ville d'Amboise

La communauté de communes du Val d'Amboise et la Ville d'Amboise ont créé, en avril dernier, un service commun finances. Localisé en mairie d'Amboise, il compte 7 agents administratifs placés sous l'autorité hiérarchique de la directrice générale des services de la Ville.

Le service finances de Val d'Amboise, avec deux agents gestionnaires de six budgets, était en sous effectif par rapport à l'activité de la structure, et les transferts de compétences de 2015-2016 avaient encore accentué cette problématique. Pour faire face à l'urgence, un agent de la Ville d'Amboise a d'abord été mis disposition à 20 % de son temps. Puis, à partir de 2016, certaines procédures ont été mutualisées (formations, échanges de savoirs, recherche d'un logiciel métier, création d'un observatoire fiscal...) avec l'objectif de créer un pôle finances réunissant les agents Ville et CCVA. C'est chose faite depuis le 1^{er} avril 2017, date à laquelle les personnels de

Val d'Amboise ont été transférés à la Ville pour rejoindre le service commun finances. Avec cinq agents placés sous la direction d'Evelyne Couhé, responsable de service, et de Virginie Lenoir, son adjointe, la nouvelle organisation doit permettre d'améliorer la polyvalence, les remplacements, et de gagner du temps dans la gestion des actes (mandats, titres), ce qui donnera la possibilité au service d'assumer d'autres missions, telles que le montage de dossiers de subventions, ou encore le contrôle de gestion... A noter que cette mutualisation s'est accompagnée d'un passage en gestion dématérialisée des procédures, qui se traduit par moins de papier... et des délais de paiement améliorés pour les fournisseurs. ■

EN PRATIQUE

Quelques mutualisations existantes

Entre la CCVA & ses 14 communes

- ➔ Groupements de commandes (voirie).
- ➔ Prêt de matériel (barnums et tentes).
- ➔ Prestations de services (instruction du droit des sols, programmation culturelle).

Entre la CCVA & certaines communes

- ➔ Groupements de commandes avec Amboise (fourniture d'électricité, éclairage public).

- ➔ Mise à disposition de personnel d'Amboise (compétences urbanisme et enfance jeunesse).
- ➔ Prestation de service de Nazelles-Négron (entretien des bâtiments dédiés à l'accueil de loisirs).
- ➔ Mise à disposition de personnel de Pocé-sur-Cisse (enfance jeunesse).
- ➔ Prestation de service de Pocé (déneigement).
- ➔ Mise à disposition de personnel de Montreuil-en-Touraine (assainissement).
- ➔ Mise à disposition de personnel de Neuillé-Lierre (enfance jeunesse).

REPÈRES

Qu'est-ce que la mutualisation ?

Il s'agit de toutes les formes de coopération, par voie conventionnelle ou organisation de services, entre les communes membres ou entre l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et ses communes membres.

Formes de la mutualisation

- ➔ Groupement de commande
- ➔ Partage de biens ou d'équipements
- ➔ Prestation de services, par convention, et pour la mise en œuvre de services non économiques d'intérêt général
- ➔ Mise à disposition : partager un service ou le temps d'un agent pour exercer une compétence communale et communautaire
- ➔ Service commun : constitution d'un service assurant des missions opérationnelles ou fonctionnelles pour la CCVA et une ou plusieurs de ses communes membres
- ➔ Transfert de compétences

Coefficient de mutualisation

Il constitue une incitation financière à la mutualisation, en jouant à la hausse sur la dotation d'intercommunalité, qui est une composante de la DGF versée par l'Etat aux communautés de communes. Un décret du Conseil d'Etat devra en préciser les modalités d'application. Son impact financier n'est pas connu à ce jour.

Bul'de Mômes continue son chemin

L'association de Saint-Ouen-les-Vignes, qui traverse d'importantes difficultés financières, a élu un nouveau bureau pour repartir d'un bon pied. Elle est prête à accueillir vos enfants dans ses deux accueils de loisirs tout l'été.

L en va de la vie associative comme de la vie en général, de son fonctionnement comme de celui des autres organisations : ce n'est ni une ligne droite ni un long fleuve tranquille. Les associations, particulièrement lorsqu'elles portent des activités économiques, se trouvent très souvent fragilisées par des fonds propres insuffisants et à la merci des baisses de ressources quelles qu'en soient les raisons. Pas d'actionnaire pour recapitaliser la structure, pas de

banque pour un tour de table et souvent pas de gestionnaire en capacité de travailler sur la prospective financière ou la recherche de partenaires. Cette fragilité explose parfois au grand jour.

C'est ainsi que l'association Bul'de Mômes, bien connue sur le territoire pour son dynamisme et ses multiples activités, s'est retrouvée il y a quelques semaines en grande difficulté financière. L'année 2016 de l'association a en effet été fortement déficitaire pour de multiples raisons, malgré une stabilité des subventions versées par Val d'Amboise et par plusieurs communes. L'année 2017 laissant entrevoir une nouvelle baisse d'activités et de recettes, il était devenu indispensable de faire évoluer la structure pour lui permettre de poursuivre le cœur de son activité que constituent les accueils de loisirs implantés à Saint-Ouen-les-Vignes et Lussault-sur-Loire. C'est le défi que veut relever le nouveau Bureau de l'association, élu le 30 mai dernier.

Ainsi, les ALSH de Bul'de Mômes accueilleront bien vos enfants cet été dans ces deux communes avec un programme alléchant : pour les 3-6 ans, c'est l'ALSH « Les Petites



© Lucie Linaud

Le camp estival PrieriTerre, à Lussault-sur-Loire, en 2016.

Bouilles » qui proposera des activités du 10 juillet au 1^{er} septembre à Saint-Ouen ; pour les 6-15 ans, direction Lussault pour le camp « Prieri Terre » aux mêmes dates. Enfin, pour ce qui concerne Val d'Amboise, ces ALSH continuent d'être soutenus financièrement afin d'assurer des activités de qualité à des tarifs restant accessibles aux familles du territoire. Ce soutien est défini et encadré par une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens signée avec l'association Bul'de Mômes. ■

Plus d'infos : tout le programme des ALSH gérés par l'association Bul'de Mômes est dans le guide Été 2017 (lire ci-dessous)
Association Bul'de Mômes
02 47 30 82 75
secretariat@buldemomes.fr

ÇA BOUGE

Que font vos enfants cet été ?

L es grandes vacances sont toutes proches ! Les équipes des accueils de loisirs du Val d'Amboise - Croc' Loisirs, Denise Gence, Les P'tits Loups, Passe Par Tout et Bul'de Mômes - sont prêtes à accueillir vos enfants. Elles ont mobilisé toute leur créativité pour leur proposer des activités ludiques, des sorties, des camps, un grand séjour au cœur du Finistère pour profiter des plages et

du grand air de Bretagne... Avec un tel programme, c'est sûr, les vacances d'été 2017 vont résonner de leurs rires et leur laisser des souvenirs inoubliables ! Pour les ados et les jeunes, les animateurs de la MJC-Centre Charles Péguy et du Club ados ont concocté un programme rempli de jeux, de sorties, de séjours (camp à Veigné, Océan à vélo, séjour européen à Vinci en Italie) et de détente.

Les jeunes pourront également proposer des idées pour être acteurs de leurs loisirs. Le programme de l'ensemble des structures dédiées à l'enfance jeunesse est disponible dans les mairies, les accueils de loisirs, et sur le site internet www.cc-valdamboise.fr.

+ d'info : service enfance-jeunesse au 06 30 38 77 32 / jean-baptiste.berber@cc-valdamboise.fr



Conception : Comil se doit / www.comilseidoit.fr

L'actu ENVIRONNEMENT de votre territoire



Rénovation groupée des assainissements dangereux

Pour favoriser l'amélioration des eaux de surface et encourager la mise en conformité des systèmes d'assainissement autonomes, Val d'Amboise a mis en place un dispositif d'aide à destination des particuliers, sous la forme d'un soutien financier.

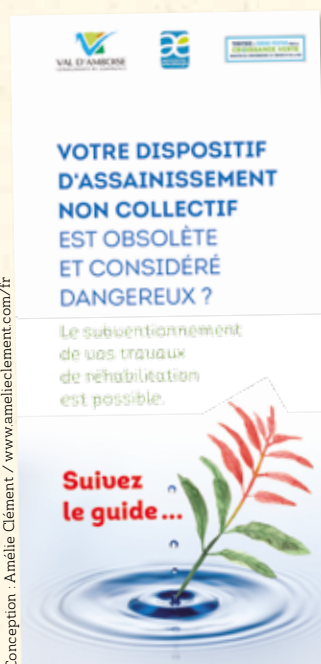
Ce programme de réhabilitations groupées concerne les particuliers, les syndics et les SCI. Il est réservé aux installations d'assainissement non collectif (ANC) des immeubles situés dans les zones du territoire non desservies par le réseau d'assainissement collectif. Pour en bénéficier, il faut remplir certaines conditions, à commencer par être propriétaire du bien immobilier avant le 1^{er} janvier 2011, date de l'entrée en vigueur du diagnostic obligatoire de l'assainissement non collectif. L'installation doit également avoir été mise en service avant le 9 octobre 2009, date de parution au Journal officiel de l'arrêté fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif de moins de 20 équivalents habitant.

Enfin, l'installation doit avoir fait l'objet d'un premier contrôle de bon fonctionnement ou d'un diagnostic de l'existant à l'issue duquel elle a été classée « P1 », c'est à dire qu'elle présente un risque de sécurité sanitaire ou pour l'environnement.

Un accompagnement dans les démarches

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a délégué au service public pour l'assainissement non collectif (SPANC) de Val d'Amboise la mission d'informer les habitants sur le programme et sur les aides permettant de subventionner les travaux. Les techniciens du SPANC accompagnent également gratuitement les particuliers dans la constitution de leur demande d'aide. Ils transmettent ensuite le dossier accompagné d'un avis technique à l'Agence de l'eau pour validation.

« Le montant de l'aide peut atteindre 60 % du montant des travaux, explique Chantal Alexandre, Vice-présidente déléguée à l'assainissement. Cependant, la décision d'accorder ou de refuser une aide est prise en fonction des priorités locales et des moyens financiers de l'Agence. C'est pourquoi nous invitons les habitants souhaitant mettre leur dispositif en conformité à nous contacter sans attendre pour bénéficier de ces soutiens. » ■



Conception : Amélie Clément / www.amelecllement.com/fr

📄 Dépliant disponible en mairie, auprès de la communauté de communes du Val d'Amboise et sur www.cc-valdamboise.fr

Plus d'infos : contacter le SPANC au 02 47 23 47 44 valdamboise@cc-valdamboise.fr

ET AUSSI

Diagnostic des réseaux d'assainissement

Une étude ayant pour objectif de connaître l'état du réseau eaux usées et d'établir un programme de renouvellement sur les dix prochaines années a été confiée en 2017 au bureau d'études IRH Ingénieur Conseil. Elle concerne les communes de Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Neuillé-le-Lierre, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine.

Gestion durable de l'eau potable

Une étude relative au réseau d'eau potable est actuellement réalisée par G2C (avril 2017 - avril 2018).

Sont concernées les communes d'Amboise, Chargé, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine. L'objectif est d'avoir un état des forages, des usines de traitement, des réservoirs de stockage et du réseau, afin d'estimer et anticiper les besoins en eau pour le futur et de programmer des travaux de renouvellement sur les dix prochaines années.

EN CHIFFRES

240 tonnes

La quantité de mobilier collectée en déchetterie d'Amboise en 2016 et détournée de la benne à tout-venant. Le gisement estimé sur le territoire de Val d'Amboise est de 420 tonnes par an. Plus de 50 % du mobilier issu de notre territoire sont donc valorisés.

62 %

Le taux de recyclage final du mobilier collecté, auquel s'ajoutent 16 % valorisés en énergie. Au final, 22 % du mobilier ne peut pas être valorisé et part à l'enfouissement.

LE MOT

Éco-participation

Le prix d'un meuble inclut une éco-participation pour financer la collecte, le tri et la valorisation du mobilier usagé.

Eco-mobilier, éco-organisme à but non lucratif, organise cette nouvelle filière tout en reversant des soutiens financiers aux collectivités. Son objectif est de valoriser 80 % des 1,3 million de tonnes mises au rebut chaque année, de promouvoir l'éco-conception auprès des fabricants, et de trouver de nouveaux débouchés aux produits issus du recyclage.

MODE D'EMPLOI

Objectif recyclage pour le

Depuis janvier 2016, à la déchetterie d'Amboise, une nouvelle filière accueille tout votre mobilier usagé, en bois, en plastique ou en métal, ainsi que votre ancienne literie. Une « seconde vie » est ainsi offerte à votre mobilier, et la part des déchets envoyés à l'enfouissement s'en trouve réduite.



Mise en place par l'éco-organisme agréé Eco-Mobilier (lire ci-contre « Le Mot »), cette jeune filière de valorisation des meubles usagés - également désignés par le terme de « déchets d'éléments d'ameublement » (DEA) - organise la collecte dans une benne spécifique, dans un objectif de recyclage. Elle permet de valoriser des éléments et des matériaux (panneau de bois, plastiques, pièces métalliques, matelas, sommiers...) qui étaient auparavant enfouis et représentaient un coût important pour la collectivité, et donc les habitants.

Valoriser les déchets, réduire l'émission de GES

En 2016, 240 tonnes de DEA ont ainsi été déposées à la déchetterie d'Amboise, ce qui a permis

à Val d'Amboise d'économiser 25 000 € sur le coût global de traitement des déchets issus de cette filière. Par ailleurs, votre geste de tri a contribué à la réduction des gaz à effet de serre (GES) : pour 4 tonnes de meubles usagés traités par éco-mobilier, une tonne de CO₂ n'est pas émise dans l'atmosphère, soit à l'échelle de notre territoire 60 tonnes de CO₂ l'an passé. ■

Plus d'infos :

Rendez-vous sur le site d'Eco-mobilier : www.eco-mobilier.fr
Val d'Amboise édite un dépliant contenant toutes les informations pour bien trier vos DEA et préparer votre visite à la déchetterie.
Disponible dans les mairies, en déchetterie, ou sur demande au service collecte

de Val d'Amboise (02 47 23 47 44), vous pouvez aussi le télécharger sur le site : www.cc-valdamboise.fr



éco-mobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

meublier usagé

EN PRATIQUE

A déposer à la déchetterie

! Les meubles en plastique sont triés par catégories de plastiques, broyés et transformés en billes qui servent notamment à fabriquer des tuyaux.



Assises



Meubles de rangement vidés

! 80% des composants d'un matelas peuvent être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie, et 2 matelas recyclés permettent de fabriquer un tatami de judo !



Couchages

Meubles de cuisine et de salle de bain



! Ne jetez pas les charnières, les poignées et les parties de meubles. Ces éléments, même de petite taille, sont également valorisés.



Parties de meubles et quincaillerie

! Les meubles en bois sont broyés, notamment pour faire des panneaux de particules.



Tables, plans de pose et plans de travail

Faites un geste solidaire

Vous possédez des meubles en bon état, ou qui nécessitent une légère remise en état, dont vous ne savez que faire ? Pourquoi ne pas en faire don à une association ?

A Amboise, la communauté Emmaüs Touraine tient un dépôt-point de vente situé 108 rue Saint Denis. Prenez contact au 02 47 30 54 76. Votre don permettra de promouvoir le réemploi local et de participer à une chaîne économique sociale et solidaire.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les actions menées par la communauté Emmaüs grâce aux revenus générés par vos dons, rendez-vous sur le site internet :

www.emmaustouraine.org.

LA QUESTION

Qu'est-ce que le upcycling ?

Vous avez envie de changer votre mobilier, mais pas d'en changer ? Pour lui donner un coup de jeune, lancez-vous dans le relooking, voire l'upcycling - traduisez « recyclage par le haut ». Cette démarche consiste à récupérer des objets inutilisés afin de les transformer et de leur inventer un nouvel usage. Il s'agit par exemple, de recouvrir une vieille étagère avec une peinture sophistiquée pour l'utiliser comme bibliothèque de salon, ou encore de transformer des palettes récupérées en salon de jardin ou en jardinière...



POUR INFO

Bilan énergétique des bâtiments publics

Dans le cadre du dispositif « Conseil en énergie partagé » (CEP) de l'Agence locale de l'énergie, Val d'Amboise et huit communes du territoire ont bénéficié en 2015-2016 d'un bilan énergétique de leurs bâtiments. Cette démarche doit favoriser la gestion durable de locaux vieillissants et énergivores. Elle s'accompagne d'un plan d'actions qui vise à :

- ➔ diminuer les consommations énergétiques,
- ➔ développer les énergies renouvelables,
- ➔ optimiser la conception des projets.

En 2016, plusieurs chantiers de rénovation suivis ont ainsi été engagés : la rénovation de la salle des fêtes de Limeray, de la mairie et de l'école de Chargé avec la création d'une chaufferie bois, du centre socio-culturel de Nazelles-Négron, et de la cantine de Montreuil-en-Touraine. Ces projets permettront un gain de 585 mégawattheure équivalents pétrole de consommation d'énergie, soit 38 153 € de dépenses énergétiques en moins ! Le dispositif CEP se poursuit en 2017.

Plus d'infos : ALE 37
02 47 60 90 70
contact@ale37.org

Protéger la richesse des milieux humides

Organisé dans le cadre de l'élaboration du futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), un inventaire des zones humides est en cours sur notre territoire. Le point sur ce bien précieux dont on redécouvre l'intérêt pour l'homme et l'environnement...

Adébut d'en avoir le souvenir, chacun connaît l'image des crues de la Loire, qui ont façonné les paysages de notre territoire et contribué à sa prospérité, grâce au précieux limon. Cet exemple illustre bien le caractère des milieux humides, situés au contact des eaux et de la terre, évoluant au rythme des saisons, et permettant l'implantation et le développement de l'activité humaine. Après avoir oublié l'intérêt de ces écosystèmes à l'ère industrielle, on redécouvre leurs richesses depuis quelques décennies. Gorgés de matières minérales et organiques, les milieux humides rendent en effet de nombreux services : épuration de l'eau, atténuation des crues, soutien d'étiage en période de sécheresse...

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Une zone humide est une portion de territoire qui se caractérise par la présence d'une nappe d'eau à faible profondeur (généralement moins de 50 cm) pendant une grande partie de l'année. Cet engorgement conduit à l'apparition



© SEPANT



➔ Les botanistes Anaïs Mas et Damien Avril effectuent un relevé pédologique (sols).

de traces très caractéristiques dans le sol et permet le développement de plantes typiques des milieux humides (dont une espèce d'orchidée très rare dans le département, l'Orchis de mai, photo ci-dessous, observé dans une prairie humide bien préservée à Pocé-sur-Cisse). Au cours du 20^e siècle, plus de la moitié des milieux humides a été détruite, et ces zones sont encore très menacées aujourd'hui par l'urbanisation, l'intensification de l'agriculture ou des pollutions... Afin d'intégrer la démarche de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité à l'aménagement et au développement de notre territoire, Val d'Amboise a lancé un inventaire des milieux humides dans ses 14 communes. La SEPANT a été retenue pour

réaliser ce travail, d'avril à août 2017. Des experts en botanique parcourent ainsi le territoire afin de cartographier les zones et d'identifier les sites à forts enjeux environnementaux, en vue de leur préservation future. Leur travail consiste à

étudier la flore, et éventuellement à procéder à un carottage du sol, dans le respect du milieu concerné. Certaines de ces zones se situent

sur des parcelles privées. Afin de permettre le bon déroulement de cet inventaire d'intérêt public, la communauté de communes remercie les habitants de faciliter l'accès de l'équipe de la SEPANT à leurs terrains. ■

Identifier les sites à forts enjeux pour définir des objectifs de préservation et de restauration

Plus d'infos :
Contacter la SEPANT
06 77 92 95 32
damien.avril@sepant.fr

ÉCO HABITAT

La Région lance 2 appels à projets

➔ Pour répondre au défi du changement climatique, le Conseil régional a initié le concours « Ma maison éco », destiné aux particuliers ayant pour projet la rénovation ou la construction d'une maison passive et à énergie positive. Les aides proposées peuvent atteindre 8 000 € par projet, voire 11 000 € si une démarche de labellisation est engagée. Les dossiers sont à déposer au plus tard le 15 septembre 2017.

+ d'infos : contacter la direction environnement et transition énergétique du Conseil régional au 02 38 70 30 80 / energiescentre@regioncentre.fr

➔ Les particuliers désireux d'améliorer le confort de leur maison par la géothermie peuvent candidater à l'appel à projets « Mon confort géothermie », pour obtenir jusqu'à 10 000 €. Le dépôt des dossiers devra être effectué au plus tard le 15 septembre 2017.

+ d'infos : contacter l'Espace info énergie d'Indre-et-Loire au 02 47 60 90 70

Rendez-vous Espace info énergie

Pour bénéficier d'informations sur la rénovation énergétique de l'habitat, les aides financières et les économies d'énergie, rendez-vous aux permanences de l'Espace info énergie de l'Agence locale de l'énergie (ALE 37) qui se tiennent jusqu'en décembre 2017 chaque 2e mardi du mois de 9h à 12h au siège de la CCVA. Dates programmées : le 12 septembre, le 10 octobre, le 14 novembre et le 12 décembre.

Attention : il est nécessaire de prendre rendez-vous.

+ d'infos : contacter l'ALE 37 au 02 47 60 90 70 contact@ale37.org

Les services à l'heure d'été

Pendant les grandes vacances, certains services et équipements ferment quelques jours.

Piscine Georges Vallerey

Le bassin ferme du 1^{er} juillet au 3 septembre inclus. En juillet-août, rendez-vous à la piscine de l'Île d'Or, tous les jours de 11h à 13h et de 14h30 à 19h.

➔ Contact : 02 47 30 46 74

Accueil en crèche

Les multi accueils et les halte-garderies Vilvent, à Nazelles-Négron, et Les Bouts d'Chou, à Amboise ferment du lundi 31 juillet au vendredi 18 août inclus.

➔ Contact : 02 47 23 47 24

Relais d'assistantes maternelles

L'antenne nord, à Nazelles-Négron, ferme du lundi 10 au vendredi 28 juillet inclus.

➔ Contact : 02 47 57 04 19

L'antenne sud, à Amboise, ferme du lundi 14 au vendredi 18 août inclus, ainsi que le lundi 28 août.

➔ Contact : 02 47 57 88 52

Pour toute question ou urgence, contacter le siège de Val d'Amboise, ouvert au public tout l'été de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

DE VOUS...

... À NOUS



Ma famille s'est agrandie et je voudrais un bac à ordures plus volumineux... Vais-je payer plus cher ?

Non, vous ne paierez pas plus. Pour financer la collecte, la communauté de communes a en effet choisi de mettre en place la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). La TEOM concerne les propriétés soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties, ou qui en sont temporairement exonérées. Son montant est calculé sur la moitié de la valeur locative cadastrale et n'est pas en relation avec le volume de déchets collectés. En revanche, la TEOM est due même si le service n'est pas utilisé, sauf en cas de vacance d'une propriété destinée à la location, indépendante de la volonté du contribuable, d'une durée d'au moins 3 mois, et affectant soit la totalité du bâtiment, soit une partie vouée à la location séparée. Une réclamation est alors à adresser, avec les justificatifs nécessaires, au centre des finances publiques local, au plus tard le 31 décembre de l'année suivant celle où le logement a été inoccupé.

En ce qui concerne les bacs (couvercle jaune / vert) mis à la disposition des habitants pour effectuer le tri des déchets, leur volume varie de 120 litres à 360 litres. Pour faire votre demande, contactez le service collecte qui étudiera avec vous la solution la mieux adaptée à votre foyer.

**+ d'infos : Service collecte et valorisation
02 47 23 47 44 / collecte@cc-valdamboise.fr**

Vos activités aquatiques

La piscine couverte Georges Vallerey ferme le vendredi 30 juin 2017 pour 2 mois (juillet-août), mais les inscriptions à certaines des activités aquatiques débutent dès juillet.

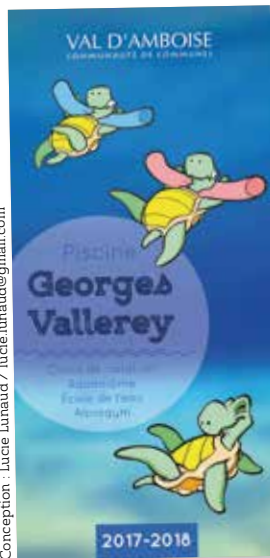
➔ Pour l'aquamôme (3-6 ans), l'aquagym et les cours de natation pour tous (+ de 12 ans), l'inscription est possible à partir du lundi 3 juillet au siège de Val d'Amboise, et dès le lundi 28 août à la piscine.

➔ Pour l'école de l'eau (6-12 ans), les inscriptions auront lieu du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre à la piscine de 15h à 18h30.

Les formulaires d'inscription seront téléchargeables sur le site www.cc-valdamboise.fr à partir du 26 juin. Ils sont aussi disponibles au siège de la CCVA ou à la piscine aux horaires d'ouverture au public. Toutes les activités reprendront à partir du lundi 4 septembre.

+ d'infos :

En juillet-août, contacter Val d'Amboise au 02 47 23 47 44. A partir du lundi 4 septembre, contacter la piscine Vallerey au 02 47 23 10 69 ou écrire à piscine.georgesvallerey@cc-valdamboise.fr



Conception : Lucie Linaud / lucie.linaud@gmail.com

Rendre le numérique accessible à tous les publics

Val d'Amboise ouvrira fin 2017 une plateforme numérique collaborative au service du développement économique et social du territoire. Objectifs de la structure : favoriser la découverte des technologies informatiques et soutenir l'émergence de projets numériques.

La France n'a jamais été aussi connectée (plus de 80 % de la population disposerait d'un accès à internet)... mais 3,4 millions de foyers restent dépourvus de connexion. Sur notre territoire, de nombreux foyers n'ont toujours pas accès au haut débit... Et, au-delà de ces disparités d'accès au réseau, la fracture numérique comprend également des fossés générationnels, culturels et sociaux. Pour mettre les technologies de l'informatique à la portée de tous ses habitants, la communauté de communes a donc conçu un dispositif innovant au sein duquel - du BA-ba de l'informatique à la création numérique - chacun pourra progresser à son rythme. Cette plateforme numérique, baptisée Pep'it-LAB, sera en effet dotée de deux espaces. Un local dédié à l'apprentissage des habitants les plus éloignés du numérique, aménagé dans le quartier de la Verrerie à Amboise, sera animé par des bénévoles et permettra la découverte de l'informatique et des

services numériques, ainsi que la sensibilisation aux enjeux et aux contraintes de la transformation numérique.

Un levier pour l'innovation

Au centre-ville d'Amboise, un atelier de création numérique accueillera et mettra en réseau ceux qui ne disposent pas de moyens de recherche et développement en interne (entreprises de moins de 50 salariés, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...) pour favoriser le développement d'applications (logiciels) et de systèmes électroniques (automatismes, robotique). Il sera possible d'y réaliser des maquettes d'automates ou de robots, des prototypes et des échantillons 2D/3D, et d'accéder à des machines à commande numérique. A suivre...



Une imprimante 3D pour créer ou réparer ses objets en plastique.

Plus d'infos : contacter le service développement économique
02 47 79 15 70
entreprendre@cc-valdamboise.fr

Succès des Rencontres ESS

Avec plus de quarante participants, les premières Rencontres des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Val d'Amboise, organisées le 16 mai dernier en partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale



Réunir les acteurs de l'ESS pour créer un réseau.

et solidaire à la Pépinière d'entreprises et d'innovation Pep'it, ont démontré que les représentants de ce secteur - qui emploie 8,1 % des salariés du territoire - avaient un réel besoin de constituer un réseau. En première partie de soirée, les invités, venus d'horizons très divers (du centre équestre à l'agence de presse...), ont pu faire connaissance et présenter leurs savoir-faire lors d'un « networking » (qui se traduit par « mise en relation »). Ils ont ensuite assisté à deux conférences, consacrées, l'une à l'ubérisation de l'économie, par Kevin André, de l'Ecole supérieure des sciences économiques, et l'autre au financement participatif, par Stéphane Vromman, représentant la plateforme Bulb in Town. ■

Plus d'infos : contacter le service développement économique

TOURISME

Taxe de séjour payable en ligne

La communauté de communes a instauré la taxe de séjour le 1^{er} janvier 2017 pour financer des actions de développement touristique. Les personnes séjournant dans un hébergement du territoire (hôtel, camping, locations saisonnières...) sont redevables de cette taxe auprès de l'hébergeur, qui à son tour doit reverser la somme collectée à Val d'Amboise (pour 13 communes du territoire) ou à la Ville d'Amboise (pour Amboise).

Une plateforme unique a été mise en place pour le paiement en ligne :

➔ www.ville-amboise.fr/paiement/paiement-tipi.php

Le carton a tout bon !



Le 4 avril, Claude Verne, président de Val d'Amboise, et Isabelle Gaudron, Vice-présidente déléguée à l'économie, ont visité l'entreprise Smurfit Kappa Hexacomb à La Boitardière. Spécialisé dans la fabrication de carton alvéolaire, fondé il y a 25 ans à Amboise sous le nom de Besin, le site d'Amboise emploie 33 salariés et conçoit des caisses, des palettes et des systèmes de calage pour les secteurs alimentaire et agroalimentaire, les biens de consommation, l'industrie automobile et l'aéronautique, l'emballage, le génie civil... Fabriquée à partir de fibres de papier recyclé, une palette en carton nid d'abeille pèse de 6 à 13 fois moins qu'une palette bois à résistance équivalente, ce qui permet de diminuer le coût du transport des marchandises et son impact sur l'environnement.

L'art de bien doser

Le 15 mai, l'entreprise Novafill a accueilli à son tour les représentants de Val d'Amboise. Fabricant de solution de dosage et de cuves de process pour l'agroalimentaire, la cosmétique et la chimie fine depuis 10 ans, l'entreprise s'est installée en 2016 à La Boitardière. En forte croissance (40 % par an depuis 2015), l'entreprise mise beaucoup sur la recherche et le développement. Elle conçoit actuellement un doseur connecté, couplé à une application smartphone. Pour répondre aux besoins des petits fabricants, de cosmétique notamment, Novafill a également créé une unité de conditionnement à façon et d'étiquetage.



une belle vie immobilière

AMBOISE LES HAMEAUX



**PRÊTS À
CONSTRUIRE**

**À PARTIR DE 43 500 €*
POUR HABITER
OU INVESTIR**

- > 42 TERRAINS À BÂTIR
DE 300 À 859 M²
- > 100% VIABILISÉS
- > LIBRES DE CONSTRUCTEURS

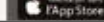


RESTONS EN CONTACT

0 800 66 3000

Service & appel
gratuits

nexity.fr



SNC Foncier Conseil - RNS Paris 732 014 964 - 19, rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 Paris cedex 08. *Dans la limite des stocks disponibles.

ÇA BOUGE

Où trouver la jeunesse ?

Début avril, les agents du service petite enfance / enfance - jeunesse de la communauté de communes du Val d'Amboise et le service scolaire de la Ville d'Amboise ont quitté le pôle jeunesse Bertrand Schwartz de l'Île d'Or pour emménager, les premiers au siège de Val d'Amboise, à Nazelles-Négron, et les seconds en mairie d'Amboise.

A la CCVA, Sandrine Richardeau, coordinatrice administrative et comptable du pôle famille, gère la facturation unique et peut recevoir le public concernant les problèmes de factures et les encaissements.

Jean-Baptiste Berber, coordinateur jeunesse, anime quant à lui les dispositifs jeunesse communautaires (bourse aux projets, fonds d'aide aux jeunes, conseil communautaire des jeunes...).

Qui contacter ?

➔ Pour les inscriptions « école - cantine - ALSH Croc'Loisirs - accueil périscolaire » contacter la mairie d'Amboise
60 rue de la Concorde
37400 Amboise
02 47 23 47 23

➔ Pour les paiements « cantine - accueil de loisirs - accueil périscolaire - facture unique CCVA » et pour les dispositifs jeunesse, contacter Val d'Amboise
9 bis rue d'Amboise
37530 Nazelles-Négron
02 47 23 47 44
valdamboise@cc-valdamboise.fr



Passage de témoin au conseil des jeunes

Certains membres du conseil communautaire des jeunes atteignant l'âge de la majorité, le service jeunesse recherche de nouveaux volontaires pour rejoindre cet espace de dialogue créé pour réveiller la démocratie locale et l'initiative citoyenne.

Fondé en 2017 par la communauté de communes du Val d'Amboise, le conseil communautaire des jeunes (CCJ) réunit des adolescents volontaires âgés de 11 à 17 ans qui souhaitent se familiariser avec le fonctionnement des institutions locales et s'engager dans l'organisation de projets au bénéfice de la jeunesse et, d'une manière plus générale, de l'ensemble des habitants. C'est un espace de dialogue qui permet aux élus de demander leur avis aux jeunes conseillers pour tout projet qui les concerne, et aux jeunes de proposer des idées d'aménagements ou d'organisation, et d'avoir une réflexion sur les thèmes de la vie quotidienne, de la solidarité, de la culture, du sport, de l'environnement... Animé par Jean-Baptiste Berber, coordinateur jeunesse de Val d'Amboise, le CCJ se réunit une fois par mois, en général le mercredi en début d'après-midi, à la médiathèque Aimé Césaire, à Amboise. Il est parfois rejoint par Patrick Bigot, Vice-président de Val d'Amboise délégué à la jeunesse, et Rémi Leveau, conseiller départemental du canton d'Amboise, tous deux investis dans la

sensibilisation des jeunes à la citoyenneté. Depuis janvier, les jeunes conseillers ont rédigé une charte qui définit le cadre de fonctionnement et les missions du CCJ, et participé à des sorties de découverte des institutions (rencontres avec des élus, visite du conseil départemental d'Indre-et-Loire...). Ils ont tenu également tenu plusieurs réunions thématiques lors des élections présidentielles, et leur action « On en parle », organisée le 1^{er} avril dernier pour susciter les échanges et les débats autour de sujets de société, devrait être renouvelée en 2018. Côté projets, un groupe souhaite travailler sur le déplacement du skate-parc d'Amboise, tandis qu'un autre se penche sur la question de la mobilité des jeunes qui vivent dans les communes dépourvues de bus. Pour poursuivre ces travaux après le départ annoncé des six conseillers atteignant les 18 ans, les jeunes qui souhaitent s'engager dans une belle aventure citoyenne sont invités à se pré-inscrire auprès du coordinateur jeunesse. ■

Plus d'infos : 06 30 38 77 32
jean-baptiste.berber@cc-valdamboise.fr

En Italie, dans les pas de Léonard

La MJC Centre Charles Péguy organise un séjour européen en Italie, à Vinci, ville jumelée à Amboise, du 23 au 30 juillet prochain. Avant de découvrir



cette jolie ville perchée de Toscane (photo), célèbre pour avoir vu naître Léonard de Vinci, les jeunes feront étape à Pise. Ils visiteront également la ville de Florence, berceau de la Renaissance italienne (qui réunit à elle seule le quart des œuvres du patrimoine artistique national !), située non loin de là. Les dix jeunes qui ont la chance de participer à ce voyage participent à la Bourse aux projets de la communauté de communes du Val d'Amboise, ce qui leur permet de le financer en partie. Pendant leur séjour, ils seront accueillis par des Italiens de leur âge, afin de donner un nouvel élan à la relation d'amitié entre les villes d'Amboise et Vinci.

EN IMAGES

PARTIE DE CAMPAGNE.

Pendant les vacances de printemps, les enfants accueillis à l'ALSH Croc'Loisirs ont visité la ferme pédagogique de La Duterie, à Beaumont village, dans le sud-est du département. Propriétaire de cette ferme ancienne datant de 1900, voire avant, Michel Devault, agriculteur et éleveur de vaches laitières, leur a fait découvrir les soins aux animaux, la traite, la transformation du lait en beurre, yaourts... et leur a proposé une petite balade en bétailière !



CTON JOURNAL.

Un nouveau numéro du journal conçu et réalisé par les jeunes et pour les jeunes de Val d'Amboise est distribué avec ce magazine. Ce supplément, publié en juin et décembre, est réalisé par un comité de rédaction composé d'élèves des collèges Choiseul et Malraux d'Amboise, de jeunes fréquentant la MJC Centre Charles Péguy et d'un amateur, qui se charge de la mise en pages.

Comme c'est le cas à la fin de chaque année scolaire, une partie des apprentis reporters va s'envoler vers de nouveaux horizons et la rédaction doit donc être renouvelée. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de reporters et participer à la réalisation du prochain numéro, contactez la MJC d'Amboise : 02 47 30 60 90 jeunesse@centrecharpespeguy.fr



DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 19h30
Le vendredi jusqu'à 20h
C. Clal Léonard de Vinci
→ plus de 20 boutiques

AV LEONARD DE VINCI
02 47 23 35 80

E.Leclerc Amboise

- EXPOSITION PERMANENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS
- MÉCANIQUE ET CARROSSERIE TOUTES MARQUES
- VÉHICULES DE COURTOISIE
- LOCATION DE VOITURES

02 47 57 16 40 **02 47 57 27 84**

28 route d'Amboise
POCE-SUR-CISSE

STATION DE LAVAGE OUVERTE
7J/7 - 24H/24

21 La Boitardière
AMBOISE

www.laurier-automobiles.fr

Espace famille, en ligne 7j/7 et 24h/24

Val d'Amboise, Pocé-sur-Cisse et Amboise facilitent vos démarches administratives en instaurant la facture mensuelle et le paiement uniques pour les multi accueils, les restaurants scolaires, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs et la colo estivale. Pour gérer ces services, rendez-vous sur l'Espace famille, site internet d'information et de paiement sécurisé :

👉 <https://amboise.espace-famille.net/amboise/index.do>

Festival Les Courants, de la BD et du gros son !

Deux jours de rencontres autour de la bande dessinée, trois jours de musique et trois semaines d'animations. A partir du 6 juin, laissez-vous porter par le 16^{ème} festival Les Courants !

C'est la médiathèque Aimé Césaire, à Amboise qui ouvrira le ban avec la suite de l'exposition « 14-18 » qui avait été présentée en 2016, réalisée par la librairie Bédélire de Tours avec le concours du dessinateur Loïc Chevallier. A voir du 6 au 24 juin. Le 21 juin à 14h30, la médiathèque accueillera également un at-

elier pendant lequel les 7-10 ans pourront créer leur propre super héros, accompagnés par Bastien Griot, auteur et illustrateur Amboisien.

Ambiance festive et cadre bucolique

Le week-end des 24 et 25 juin de 10h à 18h, le festival BD réunira sur le pré de Saint-Ouen-les-Vignes une trentaine d'auteurs et dessinateurs, dont Franck Margerin, le créateur de Lucien, rockeur rigolard emblématique des années 80 ! Venez les rencontrer et faites dédicacer vos albums préférés, à moins que vous ne préfériez participer aux séances proposées par l'atelier Pop de Tours (Encrage - le samedi à 15h) et l'atelier Mokett de Blois (Création d'un personnage - le dimanche à 15h), ou encore papillonner entre les stands (éditeurs, presse spécialisée, artisanat d'art...) en attendant le concert (19h) et le feu d'artifice (23h).



➔ Aux racines du reggae avec Danakil.



➔ La dessinatrice Cinzia Di Felice signe l'affiche BD.

Sans oublier la restauration et la buvette proposées sur place par le dynamique comité des fêtes de Saint-Ouen. La semaine suivante, le festival s'installera dans un autre lieu d'exception, l'Ile d'Or, pour la soirée tremplin du 29 juin (avec pour invité Bob's not Dead) et deux jours de musique, les 30 juin (Danakil, Zoufris Maracas, Lemon Furia...) et 1^{er} juillet (Ludwig von 88, Toukan Toukan...), où l'éclectisme musical sera à son comble, pour le plus grand plaisir du public. ■

+ d'infos : toute la programmation est sur le site www.lescourants.com

Fête de la musique au château de Pocé

Tout en conservant une programmation 100 % amateur, la fête de la musique se structure et prend de l'ampleur dans la commune de Pocé-sur-Cisse. Elle est en effet orchestrée cette année par l'association "Faites de la Zik", créée en début d'année par Christophe Portier (directeur de l'ALSH Les P'tits Loups, intervenant musical) et quelques complices pour promouvoir l'accès à la culture en milieu rural. Organisée grâce à de nombreux partenaires (APE de la commune, Bul'de Mômes...) elle a lieu le 21 juin dans le parc du château sur une demi-journée (et en soirée !). En début d'après-midi, de 14h à 16h, l'accès sera réservé aux enfants inscrits dans les accueils de loisirs de la communauté de communes, qui participeront à des ateliers (sound painting, hip-hop, slam, jardin musi-recyclable...) et assisteront

aux balances des groupes programmés en soirée (et probablement à des bœufs improvisés). Puis, à partir de 16h30, le public sera invité à investir les pelouses de la Ramberge pour découvrir 13 formations locales (du groupe amateur débutant aux musiciens confirmés, en passant par une chorale réunissant des anciens et des élèves de l'école communale) qui pousseront la musique folk, rock, de variété jusqu'aux toutes dernières lueurs de ce tout premier jour d'été... le plus long de l'année ! ■

Plus d'infos :

Entrée libre et gratuite, buvette et restauration rapide sur place. Contacter l'association Faites de la Zik : faitesdelazik@hotmail.com Et sur Facebook : www.facebook.com/faitesdelazik



AMBOISE

Amboise fête le vélo

En 2017, Amboise est une ville étape du Tour de l'avenir, dont c'est la 54^{ème} édition ! Ce rendez-vous international regroupe de jeunes champions cyclistes de l'élite mondiale âgés de 19 à 22 ans. A cette occasion, toute la journée, Amboise fêtera le vélo et proposera de nombreuses animations. Dès le matin, une randonnée à vélo pour toute la famille sera organisée sous le label Échappées à vélo avec pique-nique tiré du sac. L'après-midi, les associations locales cyclistes se retrouveront sur le parking de la fontaine de Max Ernst pour vous proposer des animations et des démonstrations sur le thème du vélo, avec parcours VTT enfants et beaucoup d'autres surprises ! Arrivée des cyclistes de 15h à 17h quai du Général de Gaulle. Plus d'infos auprès du service sport de la Ville d'Amboise, au 02 47 23 47 23.

Mardi 22 août

QUAI DU GÉNÉRAL DE GAULLE

CHARGÉ

Moules-frites au camping

Le 13 juillet, le comité d'animation organise un repas moules-frites avec animations à 20h au camping du Verdeau. Suivra une soirée dansante avec DJ à partir de 22h, organisée par la municipalité. Le feu d'artifice du comité d'animation sera tiré à 23h. Plus d'infos : réservation obligatoire avant le 30 juin auprès du comité d'animation, au 02 47 57 45 81.

Judi 13 juillet à partir de 20h
CAMPING DU VERDEAU

LIMERAY

Musique & cinéma

L'association Lim'Art et le cinéma d'Amboise vous proposent de voir deux films - « Douro Faina Fluvial » et « Aniki Bobo, enfants dans la ville » - au Vieux palais, rue d'Enfer. Le pianiste Bruno Belthoise, accompagnera la projection et vous transmettra, par ce voyage musical, l'âme portugaise qui se dégage des œuvres du cinéaste Manoel.

Le musicien célèbre ainsi les compositeurs de Porto et Lisbonne, auxquels était attaché le cinéaste portugais, ainsi que son amour pour la musique française. Avec cet hommage au grand Manoel de Oliveira, l'aventure du cinéma portugais prend une nouvelle forme et continue aujourd'hui plus que jamais ! Entrée : 13€
Plus d'infos au 06 89 19 70 60

Samedi 24 juin à 20h

ANCIEN PALAIS DE LA PRÉVÔTÉ

MOSNES

Mosnes en fête

Le 3 septembre, tout le centre bourg qui sera rendu aux piétons à l'occasion de la fête annuelle de la commune. Au programme de la journée : vide grenier, randonnées VTT et pédestre, diverses animations musicales dont un groupe gospel, l'harmonie Mosnoise, chansons françaises, cracheurs de feu... Repas du midi sur place. Plus d'infos et réservations auprès de Roselyne au 02 47 30 43 02 / 06 22 92 87 99.

Dimanche 3 septembre

DANS LE BOURG

NAZELLES-NÉGRON

Forum des associations

A chaque rentrée scolaire, la municipalité organise ce rendez-vous qui permet de découvrir ou de retrouver les associations nazelliennes sportives et non sportives. Les habitants des environs sont invités à venir nombreux pour obtenir des renseignements sur les tarifs et créneaux horaires des associations présentes. Cette année, exceptionnellement, le forum se tiendra au gymnase Raymond Poulidor. Entrée gratuite. Plus d'infos auprès de la mairie de Nazelles-Négron au 02 47 23 71 71 ou par courriel : lemaire@nzn.fr.

Samedi 9 septembre
de 10h à 18h

GYMNASSE RAYMOND POULIDOR

NOIZAY

Foire aux huîtres

Le comité des fêtes de la commune organise le 6 août sa

traditionnelle brocante - foire aux huîtres. La brocante sera ouverte de 7h à 19h (2€ le mètre avec 5 mètres minimum). La restauration sera assurée le midi, et une paella mijotée par un cuisinier professionnel sera servie le soir. Quant à la vente d'huîtres, à déguster sur place ou à emporter, elle aura bien entendu lieu toute la journée !

Plus d'infos et réservations au 06 72 53 84 44.

Dimanche 6 août de 7h à 19h

DANS LE BOURG

POCÉ-SUR-CISSE

Jeunesse et patrimoine

La commune participe aux Journées du patrimoine 2017 et proposera diverses animations sur le thème national retenu cette année : « Jeunesse et Patrimoine ». Au programme, des balades et des expositions très variées, entièrement gratuites et ouvertes à tous les publics, qui seront regroupées sur deux pôles centraux, route d'Amboise et parc du château de Pocé - route de Saint-Ouen-les-Vignes. Ces journées sont organisées par la municipalité avec le concours d'associations communales et de particuliers.

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

BOURG ET PARC DU CHÂTEAU

SAINT-RÈGLE

Déjeuner républicain

A l'occasion de la Fête nationale, la commune organise le midi un déjeuner républicain dans les jardins de la mairie, avec cochon grillé sur place. Le repas est ouvert aux habitants de la commune et aux extérieurs - sur inscription (obligatoire). L'après midi, des jeux et divertissements divers pour petits et grands seront proposés.

Plus d'infos et tarifs auprès de la mairie au 02 47 57 41 21.

Vendredi 14 juillet
DANS LE BOURG

SOUVIGNY-DE-TOURAINES

Vide-grenier

La commune organise sa fête et son vide-grenier annuels. Plus d'infos auprès de la mairie au 02 47 57 27 06.

Dimanche 10 septembre
DANS LE BOURG



Animations du patrimoine

En juin, juillet et août, le Pays Loire Touraine, Pays d'art et d'histoire, vous propose de nouvelles découvertes estivales. Partez à la rencontre de l'architecture et du patrimoine au travers des visites guidées et animations, participez aux stages, poussez la porte des monuments et découvrez les plus beaux parcs et jardins !

+ d'infos : animation du patrimoine / 02 47 57 30 83
www.paysloiretouraine.fr



Animations, spectacles, événements... + d'infos sur :

le site de l'office de tourisme
du Val d'Amboise

www.amboise-valdeloire.com

l'appli
mobile
gratuite



Les fruits d'une reconversion

Il n'a jamais voyagé dans les îles, mais le rhum n'a pas de secret pour lui. Dans son laboratoire de saveurs, Sébastien Vrignon concocte de délicieux breuvages gorgés de fruits. Une pluie de médailles a fait fleurir la jeune activité de cet ancien pâtissier - conducteur d'engins.

Par Christine Quinet

FOCUS

Le rhum des familles...

Lorsque des fruits, des plantes ou des épices sont mis à macérer dans le rhum, on parle de rhum arrangé à La Réunion, et de punch aux Antilles.

Le rhum arrangé, servi en digestif, est une institution à La Réunion. Il avait autrefois une vocation médicinale. Chaque famille « arrange » à sa façon les ingrédients de base, parmi lesquels la vanille, l'orange séchée, la citronnelle et la faham, orchidée sauvage de l'île. La macération est la plus longue possible afin que plantes et fruits libèrent tout leur nectar.

Ananas Victoria et litchi de La Réunion, banane, mangue, fruit de la passion de Martinique, fèves cacao du Pérou... Ces produits qui fleurissent bon le soleil transitent par les airs jusqu'à la zone de La Boitardière, à Chargé. C'est ici, à l'Arom'Arrangé, qu'ils vont être mis en bouteilles et macérer le temps requis. Emmanuelle et Sébastien Vrignon ont transféré depuis peu leur petite entreprise, trop à l'étroit à domicile, dans ces locaux flamboyants neufs. Elle était infirmière de bloc et a décidé d'accompagner son époux dans cette folle aventure. Lui, après treize années dans la pâtisserie et une première reconversion dans les travaux publics, est contraint au changement par un accident de moto. Par chance il a une passion, un savoir-faire et l'envie d'entreprendre. Depuis toujours, il invente et perfectionne des rhums arrangés, et confronte son talent à celui d'un ami réunionnais, parrain de l'un de ses enfants. Ces boissons ont du succès dans son entourage. L'idée fait son chemin. Sébastien Vrignon crée son autoentreprise et part à la conquête du salon de l'agriculture avec sa recette phare, le rhum ananas, particulièrement apprécié des femmes. C'est la médaille d'or. Les choses s'accroissent.

Banane, cacao, carambar et poire tapée

Couleur dorée, goût parfumé, douceur, longueur en bouche... La recette maison a coché toutes les cases et séduit le jury. « Je ne



© Christine Quinet

travaille qu'avec des produits frais et de saison, explique Sébastien avec modestie. Et avec du rhum AOC de Martinique, de la distillerie Saint-James. Je prépare moi-même un sirop à partir de sucre de canne, et fais à la main mes assemblages de fruits. La macération dure un mois et demie minimum. Chaque année, ma femme et moi essayons de lancer un nouveau produit et passons beaucoup

de temps à concevoir des recettes. Les clients sont toujours en attente de nouveautés. » Depuis que l'ananas l'a plongé, comme il dit, dans « le grand bain », le jeune entrepreneur a étoffé sa gamme. Une quinzaine de références sont aujourd'hui proposées aux cavistes, particuliers, restaurants et épiceries fines. Des cocktails toujours inventifs – ananas-mangue, vanille-café, gingembre-citron – et souvent étonnants. Banane cacao, mojito framboise, carambar et même fraise tagada ! Les saveurs locales ne sont pas oubliées. La fraise d'un petit

producteur de Touraine a elle aussi été mise en bouteille, ainsi que la poire tapée. La saison venue, la mirabelle de Lorraine sera à son tour à l'honneur. Depuis 2015, chaque année apporte son lot de médailles et le bouche à oreille fait son œuvre. Les ventes s'en ressentent, la

charge de travail aussi. Les rhums arrangés du Val d'Amboise sont distribués dans plusieurs régions de France, et la production

va croissant. « Fabrication, conditionnement, ventes, administratif, tout est fait sur place à Chargé, précise le chef d'entreprise. Nous avons agrandi le laboratoire et la zone de stockage, et recruté notre fille pour nous aider. » S'il dit avoir été surpris par le démarrage rapide de son activité, Sébastien Vrignon sait qu'il doit son succès à l'attention portée à la qualité de ses produits et à sa volonté d'innover. La concurrence est rude, à lui d'étonner. Bientôt, il voyagera dans les îles à la conquête d'autres saveurs. Le verdict des papilles est le seul qui vaille. ■

Des cocktails inventifs... à consommer avec modération !

SERVICES COMPRIS

CONTACTS

Siège de la communauté de communes

9 bis rue d'Amboise – 37530 Nazelles-Négron
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Services :

- ➔ accueil,
- ➔ direction générale des services,
- ➔ cabinet du président,
- ➔ pôle communication,
- ➔ pôle développement économique et tourisme,
- ➔ pôle services techniques (bâtiments, eau potable / assainissement, voirie, collecte et valorisation des déchets, urbanisme / PLUI),
- ➔ pôle administratif (administration générale, marchés-commandes publiques, informatique, juridique),
- ➔ pôle ressources humaines,
- ➔ pôle services (petite-enfance, enfance-jeunesse, sport et loisirs, habitat et action sociale, culture).

Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr

Service commun finances

Mairie d'Amboise - 60 rue de la Concorde – 37400 Amboise
Accueil du public du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Tél : 02 47 23 47 23 - Fax : 02 47 23 19 80

Multi accueil « Les Bouts d'Chou »

10 allée de Malétrenne - 37400 Amboise
Tél : 02 47 23 47 24

Multi accueil « Vilvent »

15 bis rue de Perreux - 37530 Nazelles-Négron
Tél : 02 47 30 43 73

Relais assistantes maternelles

- ➔ Antenne nord, 15 bis rue de Perreux - 37530 Nazelles-Négron
Tél : 02 47 57 04 19
- ➔ Antenne sud, 4 allée des Tilleuls - 37400 Amboise
Tél : 02 47 57 88 52

Piscine couverte Georges Vallerey

3 rue du Clos des gardes - 37400 Amboise
Tél : 02 47 23 10 69

Pép'it, pépinière d'entreprises et d'innovation

Parc d'activités Le Prieuré, rue Paulin Viry
37530 Pocé-sur-Cisse
Tél : 02 47 79 15 70



C'est pro, c'est propre !

LOCATION & VENTE de vaisselle

Réservation en magasin ou sur internet

www.centre-vaisselle.fr

Vaisselle RENDUE NON LAVÉE - LIVRAISON 7J/7

105 route de Tours - 37400 **AMBOISE**
02 47 57 43 84



Intermarché
SUPER

Tous unis contre la vie chère

leDRIVE
Intermarché

BRICO MARCHÉ
Pouvoir tout faire **Moins cher**

CENTRE COMMERCIAL

RIVE DROITE

22 enseignes à votre service
POCE - VAL D'AMBOISE



une belle vie immobilière

APPARTEMENTS NEUFS POUR HABITER OU INVESTIR À AMBOISE

Carré des Loges
Rue Jean Moulin

Prêt
à Taux
Zéro

TVA
5,5%
POSSIBLE

ÉLIGIBLE
— LOI —
PINEL

> Appartements neufs
du 2 au 4 pièces avec
ascenseur et parkings⁽¹⁾

> Résidence sécurisée
dans un quartier calme
et résidentiel

> À 15 minutes à pied
du centre-ville
et de son château



► **RENSEIGNEZ-VOUS** DÈS À PRÉSENT SUR LES CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES QUI S'OFFRENT À VOUS.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :

@nexityimmoneuftsours

tours.nexity.fr

0 810 256 256

Service & appel
gratuits

Nexity George V Val de Loire RCS Nanterre 326 625 332 - 19 rue de Vienne - TSA 50029 - 75801 PARIS cedex 08 - France
Capital 37200 euros. Document et illustration non contractuels. Illustration : Joseph Arnone. Architecte : Atelier RVL. (*) (**) Mentions légales disponibles sur nexity.fr. (**) Mentions légales disponibles sur nexity.fr. Dispositif PINEL valable jusqu'au 31/12/2017. (1) Dans la limite des stocks disponibles. Mai 2017.

Découvrez le papier cliquable

et ce qui se cache
derrière cette annonce

1 TÉLÉCHARGEZ
gratuitement
Clickable Paper™



2 SCANNEZ cette annonce



PROJETOIL
COMMUNICATION - ÉDITION - PUBLISITE
SOGEPRESS

LE LIEN ENTRE
LE PAPIER ET LE DIGITAL
CLICKABLE PAPER™



50% du trafic Internet
se fait via un smartphone.
+30% de connexion Internet
via un smartphone en 1 an.

DISPONIBLE SUR :



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

SARL BERNEUX CHARPENTE - COUVERTURE



128 RUE DES GROSSES PIERRES
Z.I. de la Boitardière
37530 CHARGE

02 47 57 11 59

Fax : 02 47 57 75 26
nicolasberneux@orange.fr

Althéa
DIAGNOSTIC
02 47 230 002

POUR TOUTS VOS DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

8 rue de Verdun - 37400 AMBOISE

contact@althediagnostic.com • www.althediagnostic.com

Audilab
Centres de correction auditive



**LE PLAISIR
D'ENTENDRE
À 360° !**

Venez tester une
nouvelle génération
d'appareils auditifs



OFFRE 1

BILANTM SUR-MESURE

Contrôle de votre audition

OFFRE 2

**ESSAITM NOUVEAUTÉ
TECHNOLOGIQUE**

sans engagement

AMBOISE : 25, place Saint-Denis
PRENEZ RENDEZ-VOUS AU **02 47 23 01 77**

BUREAUX NEUFS

À LOUER À VENDRE

À partir de 50 m²

Ascenseur

Nombreux stationnements

Très faibles charges

Disponible immédiatement

AMBOISE

02 47 70 22 32